



DOCUMENTATION PATRIMONIALE

Bruxelles II - Successions
Rue de la Régence 54 - 1000 Bruxelles

Sécurité juridique

Successions Bruxelles II

Centre Public d'Action Sociale d'Uccle
Nicolas MARGARITIS
Chaussée d'Alseberg, 860
1180 Uccle

ATTESTATION DE PROPRIÉTÉ

La soussignée, Bénédicte MARTIN, attaché, receveur du Bureau des successions de BRUXELLES 2, à 1000 Bruxelles rue de la Régence 54, certifie au vu des documents actuellement en sa possession,

que les biens suivants :

Situation: BR/UCCLE/, R EGIDE VAN OPHEM
N° parcelle: 21616 G 162 G 8 P0000
N° article: 00450 | N° d'ordre : 0203
Division cadastrale 21616 à UCCLE 6 DIV
JARDIN de 00 ha 12 a 03 ca, 00

appartiennent à

Titulaire :	Centre Public d'Action Sociale d'Uccle	NE 212 348 143	PP 1/1
	Adresse	Chaussée d'Alseberg, 860	
		1180 Uccle	

, Enregistrement de
BRUXELLES 2
Rue de la Régence, 54
1000 Bruxelles
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h

Délivrée à Bruxelles le 17 juillet 2017.
Pour le Receveur,

Coût : 13,94 € payés au guichet sous la référence : 4164/2017

Les renseignements vous sont délivrés sur base des actes, déclarations, attestations et documents tels qu'ils sont connus et repris à ce jour dans les fichiers de l'Administration. La responsabilité du comptable de l'Etat ne peut être engagée si ces renseignements tels qu'ils sont connus ont été fidèlement reproduits.